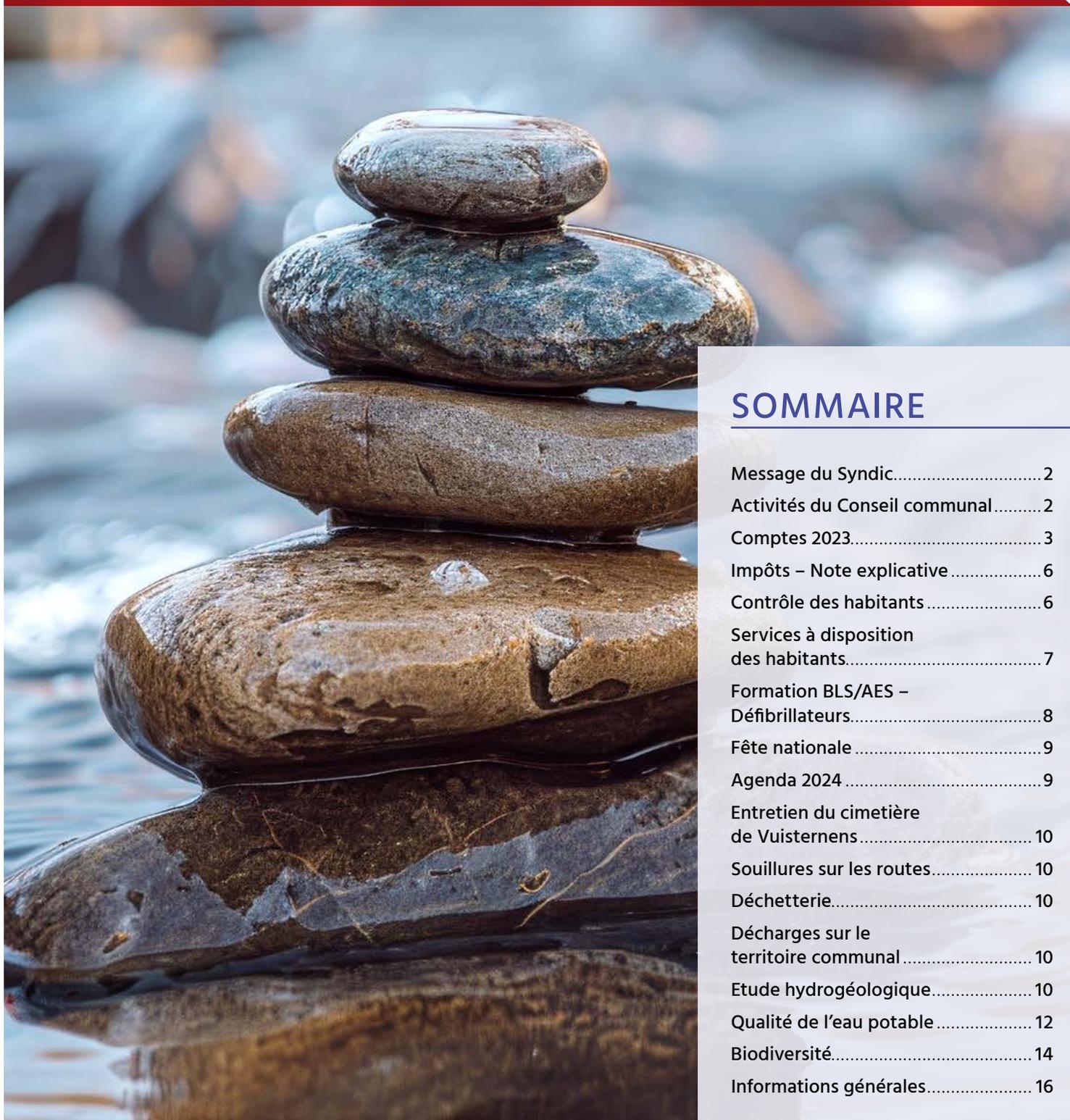


VUISTERNENS- DEVANT-ROMONT



Bulletin d'informations | mai 2024



SOMMAIRE

Message du Syndic.....	2
Activités du Conseil communal.....	2
Comptes 2023.....	3
Impôts – Note explicative	6
Contrôle des habitants	6
Services à disposition des habitants.....	7
Formation BLS/AES – Défibrillateurs.....	8
Fête nationale	9
Agenda 2024	9
Entretien du cimetière de Vuisternens.....	10
Souillures sur les routes.....	10
Déchetterie.....	10
Décharges sur le territoire communal.....	10
Etude hydrogéologique.....	10
Qualité de l'eau potable	12
Biodiversité.....	14
Informations générales.....	16



MESSAGE DU SYNDIC

Chères citoyennes, Chers citoyens, Chers habitants de la Commune,

Revoilà déjà le printemps et son lot de repères que sont Pâques, le changement d'heure et bien sûr la nature qui revêt ses habits colorés. Qui dit printemps, dit aussi assemblée communale. Lors de celle-ci le Conseil communal présente les résultats de l'exercice comptable de l'année écoulée. Moment ô combien important où la situation financière réelle de notre Commune est mise à nu. Il s'agit donc d'un moment de vérité très attendu. Le principe est de fournir une image aussi fidèle que possible de la réalité du patrimoine, de la situation financière et des résultats de notre collectivité.

Lors de l'établissement du budget 2023, nous nous sommes efforcés de mettre des montants au plus près de nos connaissances au moment de son élaboration. Les écarts sont donc moins importants entre le budget 2023 et les comptes 2023, par rapport à l'exercice 2022.

Contraint de naviguer dans le contexte politique et économique actuel, le Conseil communal se doit, tout en respectant chaque denier public, de maintenir ses engagements tout en se projetant dans le futur. Un futur qui comportera forcément différents investissements qui permettront de valoriser notre patrimoine et surtout de répondre aux besoins évolutifs des citoyens.

A ce défi s'ajoutent les exigences de notre district, calquées dans notre comptabilité par le biais des charges liées. Les enjeux sont là et bien réels : le développement des infrastructures, la mobilité, les EMS, les besoins en crèches, et j'en passe. Les coûts explosent et les répercussions sont parfois difficiles à dompter dans cette spirale imprévisible.

Il est aussi intéressant de constater que, de son côté, l'Etat de Fribourg ose aborder la réflexion en citant le retour du temps des vaches maigres. Par effet d'aspérité, le signal retentit aussi au Canton.

A la prudence, le Conseil communal ajoute la confiance et la clairvoyance ! Grâce à une situation financière calculée et maîtrisée, nous pouvons nous projeter dans le futur avec sérénité et ambition.

« La meilleure manière de prédire l'avenir est de former soi-même celui-ci comme un sculpteur façonne son œuvre, lui donner ses contours, son allure, l'inventer et le créer ! » Peter Brabeck, ancien CEO Nestlé

Cette magnifique conscience professionnelle « publique » porte le nom de toutes les personnes qui œuvrent et qui s'engagent au bon fonctionnement de notre Commune. Nous en sommes fiers et reconnaissants. Un goal n'est pas qu'un but, c'est une addition impressionnante de stratégies, de tactiques, de réflexion et parfois aussi de génie !

Jacques Dumas, syndic



ACTIVITÉS DU CONSEIL COMMUNAL

De mars à avril 2024

Administration

Le règlement du personnel communal qui a été présenté en assemblée de décembre 2023 a été validé par la DIME en date du 27 février 2024, avec effet rétroactif au 1er janvier 2024.

Cimetières

Des travaux d'aménagement au cimetière de Sommentier ont été réalisés par nos employés communaux et notre civiliste M. Anthony Suard qui a réalisé une affectation du 4 mars au 29 mars dernier.

Routes

Une demande d'interdiction aux poids lourds a été adressée au SPC pour le tronçon de la Route de Villaraboud. Les démarches sont en cours.

La réfection de la route des Chaffaz a débuté.



COMPTES 2023

Compte résultats

	Comptes 2023		Budgets 2023		Comptes 2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration générale	945 879,89	257 851,34	1 058 210,00	252 200,00	924 350,07	293 878,43
01 Législatif et exécutif	142 803,35		150 910,00		131 319,75	
011 Législatif	29 206,20		28 510,00		22 753,05	
012 Exécutif	113 597,15		122 400,00		108 566,70	
02 Services généraux	803 076,54	257 851,34	907 300,00	252 200,00	793 030,32	293 878,43
021 Administration des finances et des contributions	181 549,18	4 217,40	191 700,00	1 500,00	182 053,19	4 179,25
022 Services généraux, autres	398 028,77	41 548,29	430 850,00	32 000,00	386 873,78	57 426,93
029 Immeubles administratifs	223 498,59	212 085,65	284 750,00	218 700,00	224 103,35	232 272,25
1 Ordre et sécurité publics, défense	228 797,38	113 279,40	248 590,00	96 800,00	373 082,10	294 351,95
111 Police	428,05		1 110,00		65,90	
140 Questions juridiques	46 689,90		58 210,00		82 406,00	44 616,00
150 Service du feu	147 099,93	108 829,40	144 050,00	95 300,00	262 320,80	244 385,95
16 Défense	34 579,50	4 450,00	45 220,00	1 500,00	28 289,40	5 350,00
161 Défense militaire	7 865,90		8 000,00		7 867,00	
162 Protection civile	26 713,60	4 450,00	37 220,00	1 500,00	20 422,40	5 350,00
2 Formation	3 732 666,11	373 934,54	3 880 160,00	323 030,00	3 585 733,15	375 382,60
21 Scolarité obligatoire	3 375 983,76	373 934,54	3 523 360,00	323 030,00	3 240 455,85	375 382,60
211 Ecole primaire I (école enfantine)	185 316,95		183 670,00		178 159,70	
212 Ecole primaire II	1 017 453,81	109 166,39	1 031 400,00	91 200,00	971 510,30	114 971,30
213 Ecole du cycle d'orientation	1 138 031,20		1 188 990,00		1 049 103,15	
214 Ecoles de musique	139 374,15		138 020,00		127 882,40	
217 Bâtiments scolaires	496 373,15	71 905,45	586 130,00	72 130,00	525 160,75	71 934,45
218 Accueil extrascolaire (AES)	181 937,25	192 832,70	182 800,00	159 700,00	172 611,60	188 446,85
219 Scolarité obligatoire non mentionné ailleurs	217 497,25	30,00	212 350,00		216 027,95	30,00
220 Ecoles spécialisées	330 614,60		325 800,00		318 323,30	
230 Formation professionnelle initiale	26 067,75		31 000,00		26 954,00	
3 Culture, sport et loisirs	228 034,07	12 974,70	283 890,00	8 000,00	228 599,70	10 576,50
32 Culture, autres	45 120,90		54 660,00		22 848,00	
321 Bibliothèque publique	22 631,00		22 630,00			
322 Musique et théâtre	3 839,90		4 030,00		3 083,00	
329 Culture, non mentionné ailleurs	18 650,00		28 000,00		19 765,00	
34 SPORT ET LOISIRS	182 913,17	12 974,70	229 230,00	8 000,00	205 751,70	10 576,50
341 Sport	165 403,62	12 974,70	208 920,00	8 000,00	190 624,25	8 830,00
342 Loisirs	17 509,55		20 310,00		15 127,45	1 746,50
4 Santé	1 086 662,47	23 595,85	1 180 220,00	25 000,00	1 076 328,25	20 135,70
41 Hôpitaux, établissements médicosociaux	655 139,95	221,25	721 890,00		681 865,45	
411 Hôpitaux	9 196,45		10 350,00		7 000,60	
412 Etablissements médicosociaux et foyers personnes âgées	645 943,50	221,25	711 540,00		674 864,85	
42 Soins ambulatoires	384 905,27	13 146,00	406 500,00	13 000,00	349 829,25	12 026,00
421 Soins ambulatoires	372 108,20	13 146,00	372 330,00	13 000,00	325 889,70	12 026,00
422 Services de sauvetage	12 797,07		34 170,00		23 939,55	
433 Service médical des écoles	16 999,75	10 228,60	20 000,00	12 000,00	11 040,75	8 109,70
490 Santé publique non mentionnée ailleurs	29 617,50		31 830,00		33 592,80	

		Comptes 2023		Budgets 2023		Comptes 2022	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	Prévoyance sociale	2 601 338,84	1 546 840,05	2 229 570,00	1 120 800,00	2 465 250,56	1 472 969,04
523	Inst. pour personnes handicapées et inadaptées	649 637,20		654 290,00		638 803,45	
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	2 570,00					
54	Famille et jeunesse	218 280,25	15 313,00	221 400,00	20 500,00	194 719,66	16 528,00
541	Allocations familiales (AF)	12 093,50		15 890,00		14 689,60	
543	Avance et recouvrement des pensions alim.	15 847,15		17 910,00		15 894,80	
545	Prestations aux familles	190 339,60	15 313,00	187 600,00	20 500,00	164 135,26	16 528,00
559	Chômage non mentionné ailleurs	44 048,50		43 200,00		40 137,00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	1 686 802,89	1 531 527,05	1 310 680,00	1 100 300,00	1 591 590,45	1 456 441,04
571	Entente sociale intercommunale	1 531 527,05	1 531 527,05	1 100 300,00	1 100 300,00	1 389 980,75	1 389 980,75
572	Aide matérielle	149 894,09		205 050,00		196 225,20	66 460,29
579	Assistance, non mentionnée ailleurs	5 381,75		5 330,00		5 384,50	
6	Trafic et télécommunications	800 286,05	78 939,15	933 790,00	66 100,00	815 282,55	74 669,30
615	Routes communales	651 609,05	54 064,15	780 880,00	46 100,00	668 426,55	51 829,30
62	Transports publics	148 677,00	24 875,00	152 910,00	20 000,00	146 856,00	22 840,00
621	Infrastructures de transports publics	20 251,00		17 040,00		19 551,00	
622	Trafic régional et agglomération	100 426,00		107 870,00		99 305,00	
629	Transports publics non mentionné ailleurs	28 000,00	24 875,00	28 000,00	20 000,00	28 000,00	22 840,00
7	Protection environnement et aménagement territoire	1 351 742,07	1 245 510,07	1 169 410,00	1 091 700,00	1 273 630,22	1 264 974,50
710	Approvisionnement en eau	585 146,05	585 146,05	489 120,00	490 200,00	516 280,85	516 280,85
720	Traitement des eaux usées	468 635,37	468 635,37	401 400,00	401 500,00	501 614,85	501 614,85
730	Gestion des déchets	209 481,55	180 401,45	227 040,00	191 000,00	211 706,77	206 788,65
741	Corrections de cours d'eau	36 207,40		5 000,00	1 000,00	3 769,10	21 712,30
769	Autre lutte contre la pollution de l'environn.	7 801,55	1 437,20	4 270,00		5 177,90	
771	Cimetières	22 827,75	9 890,00	31 220,00	8 000,00	22 911,60	13 030,00
790	Aménagement du territoire	21 642,40		11 360,00		12 169,15	5 547,85
8	Économie publique	27 844,65		31 190,00	500,00	27 918,70	4 562,90
81	Agriculture	476,40		1 000,00	500,00	300,00	4 562,90
811	Administration, exécution et contrôle	476,40		500,00		300,00	
812	Améliorations structurelles						4 562,90
814	Amélioration de la production végétale			500,00	500,00		
820	Sylviculture	11 393,20		14 210,00		13 625,55	
840	Tourisme	15 975,05		15 980,00		13 993,15	
9	Finances et impôts	124 386,88	7 474 713,31	83 300,00	8 114 200,00	1 412 840,58	8 371 514,96
910	Impôts	20 435,37	5 708 077,26	5 000,00	5 834 510,00	92 824,86	6 598 035,61
930	Péréquation financière intercommunale		781 811,00		781 810,00		810 814,00
950	Part aux recettes sans affectation, autres	5 260,10	210 404,50	5 300,00	212 000,00	5 161,60	206 460,70
961	Intérêts	53 697,40	102 956,70	73 000,00	89 000,00	83 270,00	108 434,40
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		1 212,20				782,70
99	Postes non ventilables	44 994,01	670 251,65		1 196 880,00	1 231 584,12	646 987,55
990	Postes non ventilables		670 251,65		644 830,00	-131 503,46	646 987,55
999	Clôture	44 994,01			552 050,00	1 363 087,58	
		11 127 638,41	11 127 638,41	11 098 330,00	11 098 330,00	12 183 015,88	12 183 015,88



Compte de résultats par nature

	Comptes 2023		Budgets 2023		Comptes 2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3 Charges d'exploitation		11 082 644,40		11 098 330,00		10 819 928,30
30 Charges de personnel	1 453 670,45		1 543 610,00		1 489 488,05	
31 Charges de biens et services, autres charges d'exploit.	1 778 362,01		2 026 100,00		1 880 750,25	
33 Amortissements du patrimoine administratif PA	854 059,70		867 200,00		854 059,75	
34 Charges financières	52 552,25		73 000,00		83 270,00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	284 016,70		96 650,00		358 226,91	
36 Charges de transfert	6 612 845,74		6 421 070,00		6 072 042,84	
39 Imputations internes	47 137,55		70 700,00		82 090,50	
4 Revenus d'exploitation	11 127 638,41		10 546 280,00		12 183 015,88	
40 Revenus fiscaux		5 671 005,50		5 797 000,00		6 562 943,61
42 Taxes et redevances		1 518 515,83		1 442 000,00		1 749 554,38
43 Revenus divers		48 813,95				25 519,34
44 Revenus financiers		279 566,70		246 200,00		261 636,80
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		145 148,17				121 936,61
46 Revenus de transfert		2 771 613,86		2 344 650,00		2 729 047,09
48 Revenus extraordinaires		644 836,85		644 830,00		646 987,55
49 Imputations internes		48 137,55		71 600,00		85 390,50
9 Comptes de clôture		44 994,01	552 050,00			1 363 087,58
90 Clôture du compte de résultats	44 994,01			552 050,00	1 363 087,58	
	11 127 638,41	11 127 638,41	11 098 330,00	11 098 330,00	12 183 015,88	12 183 015,88

Compte d'investissements

	Comptes 2023		Budgets 2023		Comptes 2022	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2 Formation		30 212,00		212 000,00		
217 Bâtiments scolaires	66 212,00	36 000,00	212 000,00			
6 Trafic et télécommunications		149 896,55		2 404 000,00		30 417,30
615 Routes communales	149 896,55		3 150 000,00	746 000,00	30 417,30	
7 Protection environnement et aménagement du territoire		13 820,65		951 000,00		97 273,00
710 Approvisionnement en eau	10 252,30	10 710,75	71 000,00		216 215,35	58 793,60
720 Traitement des eaux usées	41 453,10	27 174,00	880 000,00			60 148,75
9 Finances et impôts		193 929,20		3 567 000,00		127 690,30
999 Clôture	267 813,95	73 884,75	4 313 000,00	746 000,00	246 632,65	118 942,35
	267 813,95	267 813,95	4 313 000,00	4 313 000,00	246 632,65	246 632,65



les comptes détaillés sont
disponibles sur le site internet:
vuisternens.ch/finances-impots/comptes-budgets

IMPÔTS – NOTE EXPLICATIVE

Acomptes 2024

Les QR-factures des acomptes ont été envoyés ce jour, ils sont destinés au paiement en avance des factures finales d'impôts communaux 2024. Vous pouvez choisir un règlement en neuf acomptes mensuels ou en un seul versement (payable jusqu'au 31 mai).

Comment les acomptes ont-ils été estimés ?

Les impôts demandés sont provisoires et les acomptes ont été calculés sur la base des dernières données connues (acomptes 2021 si votre taxation 2022 n'a pas encore été effectuée). Si, à réception des acomptes, vous estimez que les bases retenues ne correspondent plus du tout à la réalité, vous avez plusieurs possibilités :

- Si vous effectuez vos paiements par E-Banking, vous pouvez sans autre modifier les montants de vos acomptes
- Ou alors contacter la caisse communale au 026 655 92 95 pour demander de vous refaire des QR-factures acomptes.

A quoi sert le 10ème bulletin de versement ?

Lorsque vous remplirez votre déclaration d'impôt 2024, au début de l'année 2025, vous pourrez calculer vos revenus et fortunes imposables 2024. Si, à ce moment-là, vous deviez constater que l'impôt réellement dû est sensiblement plus élevé que les acomptes payés en 2024, vous avez la possibilité de compléter le QR-facture vierge de vos acomptes afin de réduire le montant de votre facture finale d'impôt.

Acomptes 2024 pas reçus

Le contribuable qui n'a pas reçu les QR-factures des acomptes 2024 est invité à les demander à la caisse communale dès que possible.

A quelle date vais-je recevoir le décompte final de mes impôts 2023 ?

Avec l'introduction de la taxation annuelle, l'impôt 2023 sera basé sur les revenus obtenus durant l'année 2023. Aussi, ce ne sera qu'à partir du mois d'avril 2024, après l'examen de votre déclaration indiquant vos revenus 2023, que le Service Cantonal des Contributions pourra établir votre avis de taxation qui sera ensuite transmis à la caisse communale pour facturation.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Population en chiffres

2023

Au 31 décembre 2023:

- 2'348 habitants
- 14 naissances
- 16 décès

2024

La commune comptera 23 nouveaux jeunes citoyens.

Nous souhaitons la bienvenue aux bébés nés entre le 1^{er} novembre 2023 et le 20 mars 2024 :

- Castella Marcel
- Piller Sidonie
- Progin Arthur

Changement d'adresse

Tout changement d'adresse doit être annoncé à l'administration communale dans un délai de 14 jours.

Pièces d'identité

Afin de préparer au mieux vos prochaines vacances, vous trouverez, ci-après, la procédure relative à une commande de carte d'identité et/ou de passeport.

Carte d'identité

Il suffit de vous rendre à l'administration communale durant les heures d'ouverture en vous munissant de votre ancienne pièce d'identité, désormais caduque, et d'une photo (couleur ou noir-blanc). Les adultes et les enfants de plus de sept ans doivent être présents afin de signer le formulaire. Lors de la commande, vous devez vous acquitter auprès de l'administration communale des montants de Fr. 35.- pour un enfant de moins de 18 ans et de Fr. 70.- pour une personne majeure. La carte d'identité vous sera envoyée par courrier recommandé à votre domicile dans les 10 jours ouvrables.



Passeport

Veillez contacter le SPOMI à Granges-Paccot au 026 305 14 92

Le prix pour un adulte est de Fr. 145.-
et pour un enfant de Fr. 65.-

Combi –

Carte d'identité + Passeport

Veillez contacter le SPOMI à Granges-Paccot au 026 305 14 92

Le prix pour un adulte est deFr. 158.-
et pour un enfant deFr. 78.-

Pour plus d'informations

www.passeportsuisse.ch

Nonagénaire 2023

M. Jean Dumas a fêté ses 90 ans le 9 décembre 2023.
Nous lui réitérons tous nos vœux de bonheur et de santé.



SERVICES À DISPOSITION DES HABITANTS

Guichet virtuel

Notre site www.vuisternens.ch propose un guichet virtuel vous permettant d'annoncer en ligne votre arrivée, votre départ ou votre déménagement dans la Commune.

Il est également possible de réserver les locaux communaux via le site internet.

Repas à domicile

Des repas à domicile peuvent être livrés tous les jours aux personnes qui bénéficient de l'AVS. Pour toute information ou inscription, n'hésitez pas à contacter l'administration communale au 026 655 92 95.

Bibliothèque et ludothèque

La bibliothèque propose un forfait gratuit pour les abonnés glânois jusqu'à 16 ans. Des tarifs attractifs sont proposés par la ludothèque.



**BIBLIOTHÈQUE
DE LA GLÂNE**

Route d'Arruffens 17
1680 Romont
www.biblio-glâne.ch

Cartes journalières CFF

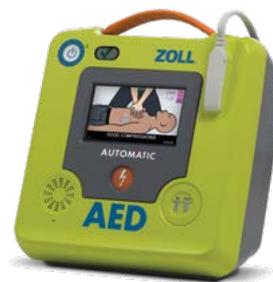
Les « Cartes journalières dégriffées Commune » remplacent les cartes journalières CFF

Depuis le début de l'année, la « carte journalière dégriffée Commune » peut être achetée en exclusivité aux guichets des communes et des villes. La nouvelle offre s'inspire de la carte journalière dégriffée, déjà bien connue dans les transports publics. Elle comprend deux niveaux de prix et sera disponible pour la 1ère et la 2ème classe avec ou sans abonnement demi-tarif. La carte sera nominative et émise en billet mobile ou papier. Le contingentement par commune et la restriction de la vente aux habitants de la commune concernée disparaissent. Ainsi, la clientèle dite « non numérique » aura l'accès aux titres de transport dégriffés.

Les disponibilités des billets sont visibles sur le site internet suivant : www.cartejournaliere-commune.ch

Vue d'ensemble des prix :

Classe et abonnement	Tarif jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Tarif entre 1 et 9 jours avant la date du voyage
2ème classe avec ½ tarif	Fr. 39.00	Fr. 59.00
2ème classe sans réduction	Fr. 52.00	Fr. 88.00
1ère classe avec ½ tarif	Fr. 66.00	Fr. 99.00
1ère classe sans ½ tarif	Fr. 88.00	Fr. 148.00



FORMATION BLS/AES – DÉFIBRILLATEURS

Cette année encore, la commune propose à ses habitants une soirée de sensibilisation aux premiers secours. Elle se déroulera le 13 juin 2024, à 20h, à la salle communale de La Joux et elle est gratuite.

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de l'administration communale soit par email soit par téléphone d'ici au 29 mai 2024. La capacité d'accueil est de 40 personnes et la durée de la séance est de 50 minutes.

De plus, une nouvelle soirée de formation BLS/AED est fixée au 19 septembre 2024, à 19h, à la salle communale de La Joux. Toute personne souhaitant effectuer un « refresh » de sa certification peut également s'y inscrire.

Les coûts de cette formation s'élèvent à Fr. 168.-/personne et la commune prend 50% à sa charge. En cas d'intérêt, merci de vous annoncer auprès de l'administration par email. Attention, les places sont limitées à 8 personnes.

La Commune dispose de trois défibrillateurs installés aux endroits suivants :

- Sous le préau du centre scolaire à Vuisternens
- Sous le préau du home à Vuisternens
- Devant l'entrée de la salle communale à La Joux



FÊTE NATIONALE

Pour une deuxième année consécutive, la Société de jeunesse de La Joux organisera la Fête nationale sur le territoire communal.

Des informations complémentaires sur le déroulement des festivités seront communiquées prochainement.

Toute société qui serait intéressée à organiser cette fête est invitée à s'annoncer auprès de l'administration communale.



LA SOCIÉTÉ DE JEUNESSE DE LA JOUX



31 JUILLET 2024

Match aux cartes

Par équipe de 2
Prix pour 1/3 des équipes classées
sur inscription

Soirée officielle

Discours officiel
Petite restauration, bar extérieur, feu,
emplacement pour feu d'artifice

1^{ER} AOÛT 2024

Menu de bénichon en collaboration avec le Café de l'Union

Sur inscription

AGENDA 2024

6 mai Assemblée communale, salle communale, La Joux

17 mai Thé dansant organisé par Pro Senectute, salle communale, La Joux

8 juin Rencontre Oldtimer, place du terrain de foot, Vuisternens

13 juin Soirée de sensibilisation aux premiers secours, 20h, salle communale, La Joux

31 juillet et 1er août Fête nationale organisée par la Société de jeunesse de La Joux

1 septembre Marché d'automne et vide-greniers organisés par la CLC, école de Vuisternens

13 septembre Soirée villageoise de l'Edelweiss de La Joux, salle communale, La Joux

14 septembre Balade gourmande de la Glâne suivie d'une soirée festive organisées par l'Edelweiss de La Joux, salle communale, La Joux

18 septembre Don du sang organisé par le Groupement des Dames de Vuisternens, salle communale, La Joux

19 septembre Formation BLS/AED, 19h, salle communale, La Joux

22 septembre Messe de bénédiction de la nouvelle bannière de l'Edelweiss, La Joux

1er décembre Marché de Noël organisé par la CLC, salle communale, La Joux

9 décembre Assemblée communale, salle communale, La Joux



Toute manifestation organisée sur le territoire communal peut être proposée via notre site internet :
www.vuisternens.ch/culture-loisirs/manifestations/



DÉCHETTERIE

La Commune a reçu la certification environnemental de PET-Recycling après avoir collecté un total de 8'555 kg de bouteilles à boissons en PET en 2023.

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE DE VUISTERNENS

Le Conseil communal a réceptionné la démission de M. Jean-Luc Rohrbasser, personne dévouée qui s'est occupée de l'entretien du cimetière de Vuisternens durant plus de 30 ans. Nous lui adressons un sincère merci pour la parfaite exécution de sa mission durant toutes ces années.

Toute personne qui serait intéressée par ce poste est priée de s'annoncer auprès de l'administration communale.

SOUILLURES SUR LES ROUTES

Nous rappelons que les usagers de la route qui sont à l'origine de souillures doivent la remettre en état sans délai, en référence à l'art. 127 al. 2 de la loi sur la mobilité. A défaut, la remise en état est effectuée par les services publics aux frais de la personne responsable desdites souillures.

De plus les cavaliers ne sont pas autorisés à utiliser les trottoirs. Aussi, si leur monture s'est soulagée sur la voie publique, ils sont priés d'entreprendre les démarches nécessaires pour nettoyer l'espace incommodé.

DÉCHARGES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Nous constatons avec déception que de nombreux déchets inertes ou déchets verts sont encore trop souvent déversés aux abords des propriétés communales. Nous rappelons à la population que pour autant qu'il s'agisse d'un volume raisonnable, ces déchets peuvent être acheminés gratuitement à la déchetterie durant les heures d'ouverture.

ETUDE HYDRO-GÉOLOGIQUE

Point de situation

À ce jour, le bureau d'étude Géolina SA a établi une liste d'environ 200 sources sur la base des informations obtenues auprès du Service de l'environnement. Les coordonnées tirées de ces fiches de source ont permis de les placer sur la carte inventaire des sources du canton. Le bureau prendra contact avec les anciens fontainiers dans le courant du mois de mai. L'établissement de la carte de synthèse et du rapport de phase pourraient être réalisés d'ici aux vacances d'été.



Conseils et astuces pour les parents

ATELIERS PARENTS EN LIGNE « COMPÉTENCES NUMÉRIQUES »

Votre enfant réclame sans cesse votre portable ? Votre ado passe son temps sur les jeux vidéo ? Comment gérer les écrans à la maison ? Grâce aux ateliers parents en ligne animés par nos spécialistes et gratuits, développez vos compétences numériques et renforcez vos connaissances sur la gestion des écrans. Recevez des conseils et astuces pour proposer à votre enfant un cadre, une éducation numérique adéquate à son bon développement et un usage des écrans responsable.

ÉCRANS ET
PETITE ENFANCE

ÉCRANS AU QUOTIDIEN
DE L'ENFANCE À
L'ADOLESCENCE

CYBER-
HARCÈLEMENT

LE MONDE DES
JEUX VIDÉO

Dates et inscriptions sur
projuventute.ch/ateliers-parents



PROJUVENTUTE.CH



The Dansant



**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Vendredi 17 mai 2024 de 14h à 17h30
Salle communale, 1687 La Joux

Entrée CHF 5.-

Boissons et pâtisseries
sucrées / salées

Animation par Jojo-Music

Organisé par :
Pro Senectute Fribourg,
groupe de la Glâne

Plus d'informations :
romanensfernande@bluewin.ch



 cette activité est subventionnée par l'Office fédéral des assurances sociales car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.



QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

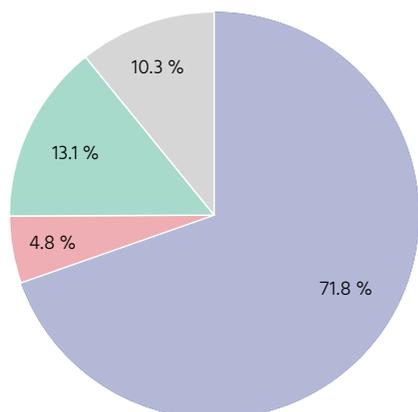
AVGG (La Joux, La Magne, Les Ecasseys, Lieffrens, Sommentier, Vuisternens)

Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée : Tous les échantillons analysés répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques.

Dureté de l'eau (°fH)

Attalens, Bossonens, Granges (Basse-
Veveyse) $25^{\circ} \pm 4$

Sâles, La Verrerie, St-Martin, Le Flon, Chapelle, Rue (Gillarens, Promasens), Vuisternens-devant-Romont (Ecasseys, La Joux, La Magne, Lieffrens, Sommentier) $22^{\circ} \pm 2$



Potentiel Hydrogène (pH) :

7.5

Teneur en nitrate :

La teneur en nitrate est de 5 ± 3 .
Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l.

Traitement de l'eau :

Grandvillard, Charmey, Remaufens, Châtel-St-Denis, Chardonne (Barussels)

Ultraviolet

Volume d'eau distribué en 2022 :

1 351 283 m³

Provenance de l'eau:

Chapelle, La Verrerie, Le Flon, Saint-Martin, Rue (Gillarens), Vuisternens-devant-Romont (Les Ecasseys, La Joux, La Magne, Lieffrens, Sommentier)	EauSud (Charmey, Grandvillard)	100 %
Rue (Promasens)	EauSud (Charmey, Grandvillard) AGSO - Rue	99.5 % 0.5 %
Attalens, Bossonens, Granges	EauSud (Charmey, Grandvillard) Châtel-St-Denis Chardonne : Barussels Remaufens	15.4 % 39.4 % 30.8 % 14.4 %

● Eausud
 ● Remaufens
 ● Châtel-St-Denis
 ● Barussels



GAGEC (Grangettes, Le Châtelard, Massonnens, Mézières, secteur de Berlens, Vuisternens-devant-Romont, secteurs de Estévenens et La Neirige)

Information générale

L'eau de notre réseau provient de la source du Mausson, sise sur la commune de Grangettes. Elle est mise à disposition sans traitement particulier (chlore). Une installation UV et une télécommande informatisée du réseau ont été installés en 2010. La qualité de l'eau est régulièrement contrôlée par le laboratoire cantonal sur la base de prélèvements effectués par notre fontainier M. Jean-Luc Uldry. Dans ce cadre nous relevons qu'aucun problème de qualité n'a été constaté et que sur la base des analyses, la qualité microbiologique de l'eau correspond aux normes.

Dureté de l'eau (°fH)

Notre eau de réseau peut être qualifiée d'assez dure puisque les valeurs se situent entre 27,8° et 30° fH.

Teneur en nitrate :

Les valeurs relevées concernant les nitrates s'élèvent entre 7 et 9 mg/l et se trouvent en dessous de la limite maximum fixée à 40 mg/l.

En cas de question, nous nous tenons à votre disposition aux adresses:

Président: David Fattebert,
Rte de Sorens 14, 1689 Le Châtelard,
T. 079 252 08 64, david.fattebert@gmail.com

Fontainier: Jean-Luc Uldry, 1689 Le Châtelard,
T. 079 425 49 92

Eau de source provenant du captage de La Berleire (Vuisternens, Villariaz)

Qualité microbiologique et chimique : Les échantillons répondent aux exigences légales pour les paramètres analysés.

Dureté de l'eau (°fH): 27,2° ± 1,1

Teneur en nitrate (mg/l) : 8 ± 1

Pour tout renseignement complémentaire, Administration communale, Route de Bulle 27, 1687 Vuisternens-devant-Romont, T. 026 655 92 92

Dureté de l'eau en °fH

En Suisse, on distingue six classes de dureté, exprimées en degrés français (°fH). 1° fH correspond à 0,1 millimole d'ions calcium et magnésium par litre d'eau.

0-7	Eau très douce
7-15	Eau Douce
15-25	Eau moyennement douce
25-32	Eau assez dure
32-42	Eau dure
> 42	Eau très dure

Commune de Siviriez (maillage avec Vuisternens)

Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée : Tous les échantillons répondaient aux exigences pour les paramètres chimiques et microbiologiques.

Dureté de l'eau (°fH)

La dureté totale de l'eau entre se situe entre 22° et 25°. Cette dureté est fonction de la nature chimique du sous-sol.

Teneur en nitrate:

Eau de source: 5 à 10 mg/l
Eau souterraine: <1 mg/l

Provenance de l'eau:

Eau de source: 80%
Eau souterraine: 20%

Traitement de l'eau :

Eau de source: ultraviolet
Eau souterraine: filtration

Monsieur Emmanuel Jaquier, Conseiller communal en charge du dicastère « Approvisionnement et protection des eaux par la Commune de Siviriez », demeure à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 079 445 82 36.

Biodiversité Vuisternens



La prairie fleurie

La prairie fleurie, ou plutôt prairie naturelle, est un espace riche en biodiversité mais qui est malheureusement l'un des milieux naturels les plus menacés de Suisse tant sa surface a diminué.

Il demande pourtant moins d'entretien et de ressources (en eau, herbicide, engrais) tout en abritant une flore et une faune riche. La moitié des espèces végétales suisses y vivent ainsi que de nombreux insectes, papillons et pollinisateurs. Ainsi pour un investissement financier et en temps moindre, on se retrouve avec une flore et une faune plus abondante.

Le Groupe Biodiversité et la Commune de Vuisternens vont créer une nouvelle prairie naturelle d'une surface de 200m² à côté du bâtiment communal.

La première étape débutera ce printemps, entre mi-avril et mi-mai, par la préparation du terrain (afin de mettre à nu le sol, de retirer un maximum d'herbe) et l'ensemencement avec des graines suisses, suivi d'un enherbement

avec du foin frais local sur une bordure afin de pouvoir observer l'évolution avec 2 procédés différents.

La première année la tonte se déroulera de manière classique afin d'appauvrir les graminées restées en place puis il faudra compter 1 à 2 fauches par an.

Vous trouverez plus de détails sur le processus complet sur le site du Groupe Biodiversité :

www.biodiversite-vuisternens.ch

Il faudra de la patience pendant la période de transition mais ensuite nous pourrons tous admirer le résultat final riche de nombreux insectes et plantes variées. Une parcelle de biodiversité supplémentaire dans notre commune.

Pour le groupe Biodiversité : Adeline Glauser, photos Ludovic Sugnaux

info@biodiversite-vuisternens.ch

12ème rencontre Oldtimer

Vuisternens-devant-Romont, place du terrain de foot

8 juin 2024

dès 09h30 auto-moto-tracteur
14h30 balade régionale

Ambiance - Bar - Restauration



Marque à l'honneur

ALPINE



Alpine Centre Fribourg



infralab





RAIFFEISEN

DIMAB
GROUPE

ROPOZ

LOTÉRIE
ROMANDE

la Mobilière

swissmilk

25
ANNIVERSAIRE
GRUYÈREANTHONY & CHRISTOPHE
BÉTISSÉ - ST-LEONARDANTHONY & CHRISTOPHE
BÉTISSÉ - ST-LEONARD

Mouilles Koly

net+FR

22^e fête romande

FIFRES & TAMBOURS

20 au 23 juin 2024

JEUDI 20 JUIN

18h00 Ouverture de la cantine (Condémine)

20h00 Grand Loto avec 50'000 CHF de lots dont une voiture BMW série 1

VENDREDI 21 JUIN

8h00 – 18h00 Concours (Soliste, Groupe, SoloDuo)

dès 16h00 After work (Cour Saint-Charles)

20h00 – 22h00 Finale des solistes (Bicubic & CO)

SAMEDI 22 JUIN

8h00 – 16h00 Concours des sections / concours de marche

10h00 Marché des artisans (Cour Saint-Charles)

20h00 Spectacle « Le tour du monde en 80 jours » (Bicubic)

23h00 Cortège aux flambeaux

DIMANCHE 23 JUIN

09h30 Partie officielle (Château)

11h30 Grand cortège

15h00 Résultats

Dès le vendredi :
tonnelle, carrousels,
animations et food-trucks à la Cour Saint-Charle

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET SUR WWW.ROMONT-2024.CH

ASSOCIATION LES CROISIÈRES DE L'ESPOIR
ASSOCIATION ROMANDE POUR LES ENFANTS ATTEINTS DU CANCER



CONCERT DE SOUTIEN JO METTRAUX

SAMEDI 15 JUIN 2024

21H À LA JOUX (FR)

CHAPEAU À LA SORTIE
ENTRÉE LIBRE



Informations générales

Administration communale

Route de Bulle 27
1687 Vuisternens-devant-Romont
026 655 92 92
admin@vuisternens.ch
www.vuisternens.ch

Contrôle des habitants

026 655 92 92
habitants@vuisternens.ch

Caisse communale

026 655 92 93
caisse@vuisternens.ch

Impôts, Contentieux, Ecole maternelle, AES, Repas à domicile

026 655 92 95
impots@vuisternens.ch

Horaires d'ouverture des guichets

lundi matin	de 09h00 à 11h00
lundi après-midi	de 16h30 à 19h15
mercredi après-midi	de 14h00 à 16h00
jeudi matin	de 09h00 à 11h00

Secrétariat scolaire

026 655 03 21
geraldine.menoud@edufr.ch
Horaires de présence: lundi matin, mercredi matin et
vendredi matin

Fermeture estivale

L'administration communale sera fermée du lundi 29
juillet 2024 au vendredi 16 août 2024, réouverture des
guichets le lundi 19 août 2024.
Une permanence est fixée au lundi 5 août, de 15h à 18h.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

mercredi après-midi	de 16h00 à 19h00
vendredi après-midi	de 16h00 à 19h00
samedi matin	de 08h30 à 11h30

Les cartes peuvent être rechargées à l'administration com-
munale ou au magasin d'alimentation « Chez Marianne ».
Les personnes qui souhaitent effectuer une recharge
avec une carte bancaire peuvent le faire uniquement à
l'administration.

Nous vous rappelons que si un jour férié tombe sur un
jour d'ouverture de l'administration ou de la déchetterie,
ces services seront automatiquement fermés.